SANCÉ échos

CAMVAL Communauté d'Agglomération Mâconnais - Val de Saône

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AVRIL - MAI - JUIN 2008

n° 42

Le mot du maire

Traditionnellement, le printemps est propice aux manifestations en tout genre et notre commune n'a pas dérogé à la règle et c'est tant mieux. Nous avons vécu un grand nombre d'animations de qualité ces dernières semaines. Pour ceux qui ont participé à certaines d'entre elles, ce fût un immense moment de joie, de retrouvailles, de découverte.

Je me dis toujours que les Sancéens ont de la chance d'avoir à leur disposition des associations dynamiques et de qualité avec des membres dévoués et compétents, tout en profitant d'équipements communaux fonctionnels. Je reviendrai sur quelques manifestations importantes.

Tout d'abord, Sancé Football Club avec le tournoi du 1er mai au stade de la Grisière, sous les premiers rayons de soleil où plus de cinquante équipes de jeunes ont évolué devant des centaines de spectateurs. Oui, l'ambiance était remarquable ce jour là, avec des gamins heureux de se défouler devant leurs parents ou grands parents. Bravo à toute l'équipe de dirigeants pour cette magnifique journée sportive et conviviale, parfaitement orchestrée.

Le 3 mai, c'était au tour de la Pétanque Sancéenne qui organisait, au Parc des Expositions de Mâcon, le championnat de Saône-et-Loire doublettes mixtes et les championnats départementaux jeunes. Très beau week-end également pour tous ces jeunes et compliments pour l'organisation reconnue et appréciée de tous les adultes accompagnateurs.

Puis, le 31 mai, l'orchestre de l'École de Musique Municipale de SANCÉ et le Big Band de l'École de Musique de la C.A.M.V.A.L, au cours d'un concert de grande qualité, ont comblé un très nombreux public enthousiaste.

L'Amicale Sportive Sancé Basket a fait sa fête le 7 juin avec ses remerciements et les récompenses aux entraîneurs et aux joueurs. D'autre part, fin mai, un tournoi de pétanque a eu lieu. Avec un temps clément, ce moment sympathique a permis aux membres de l'association de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Autre moment fort de convivialité, la Marche Gourmande organisée par l'Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais le dimanche 8 juin. Ce fût une journée pleinement réussie, sous le soleil retrouvé ce jour là, et appréciée de tous, parfaitement bien orchestrée pour satisfaire les 900 marcheurs qui, d'étape en étape, ont découvert la verdoyante campagne de SANCÉ. Bravo les cuistots !

Le 13 juin, plus de 600 personnes, pour la plupart de SANCÉ, s'étaient données rendez-vous au théâtre de Mâcon pour assister au gala de danse de l'Association Sportive Sancéenne. J'ai découvert un spectacle parfaitement synchronisé, sans interruption, d'une remarquable qualité technique et d'un rendu artistique irréprochable. Un vrai travail de pro ! C'était franchement féerique.

Et le 20 juin, c'est enfin l'été ! la Fête des Écoles et sa kermesse et la Fête de la Musique sur la place Yves Hall et dans l'espace du vallon de la Salle des Fêtes. Beaucoup de Sancéens sont venus encourager leurs enfants ou petits enfants pour le spectacle, avant de se retrouver à l'extérieur de la salle pour un moment d'échanges et de rencontres au son des différents groupes de l'École de Musique Municipale ou bien encore des chants de la chorale « Si l'on chantait ».

Pour finir la saison en apothéose, le feu d'artifice du 14 juillet ; là aussi, moment de retrouvailles dans une ambiance de vacances et de fête.

Lorsqu'on assiste à toutes ces manifestations et que l'on voit cette sympathie s'en dégager, je ne peux pas m'empêcher de dire « Oui, les Sancéens ont beaucoup de chance de pouvoir participer à de telles fêtes, et SANCÉ n'est pas une commune dortoir ».

Certes, tout n'est pas parfait dans notre village. La vitesse, le bruit, les déchets verts et bien d'autres sujets nous préoccupent, mais je vous assure que lorsqu'on voit l'engagement de certains habitants, on peut dire que l'on vit bien à SANCÉ.

Il m'a semblé important de faire cette rétrospective rapide des principaux rassemblements de ce printemps pour remercier celles et ceux qui sont fortement engagés dans les différentes associations et qui les animent tout au long de l'année.

Merci encore et bonnes vacances à toutes et à tous.

Roger MOREAU
Maire

L'orchestre adultes sous la direction de Nicolas GATEAU lors du concert du 31 mai 2008

Résidence de la Roche
Logements locatifs

Dans notre journal SANCÉ échos N° 38 de juillet 2007, un article informait les Sancéens du début des travaux de réhabilitation d'une maison acquise par la commune en 2003, sise 4 rue de la Roche.

Les importants aménagements ont permis de créer trois logements, dont deux sont loués depuis le 16 juin 2008 : un T5 en duplex de 123 m² habitables, un T3 de 61 m² à l'étage et un T3 de 66 m² au rez-de-chaussée.

Ce bâtiment imposant s'intègre parfaitement dans son environnement puisque l'enduit des façades et les peintures des menuiseries extérieures ont été refaites à l'identique.

Chaque logement comprend, en plus de l'appartement, un cellier, un garage fermé dans une construction neuve, et un jardin privatif. Les accès aux logements et à leurs annexes sont tous indépendants les uns des autres. Seul, un local pour abriter les vélos, les poussettes,... est commun à tous les appartements. Par ailleurs, au droit du portail d'entrée, a été construit un local poubelles fermé.

Les accès, les parkings (quatre emplacements), la cour, sont tous recouverts d'un enrobé.

La propriété est entièrement sécurisée, le portail d'entrée, côté rue de la Roche est automatisé, le portillon est relié à chaque appartement pour être commandé à distance et par interphone.

Ces travaux ont été subventionnés, en partie, par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de l'opération «Cœurs de Villages Plus».

École de musique municipale

L'École de musique municipale prépare sa rentrée

Après avoir terminé l'année en fanfare avec de nombreux concerts, nous pensons déjà à organiser la rentrée.

Disciplines proposées :

- **Saxophone, flûte traversière, trompette, violon, guitare, clarinette, percussions, piano, trombone**
- **Éveil Musical (moyennes et grandes sections)** de 16 h 30 à 17 h 15 (soir à préciser) dans les locaux du groupe scolaire avec Nathalie DORIAC
- **Chœur d'Enfants** avec Cécile BENOIT
- **Orchestre pépinière** avec Camille LECORCHE
- **Orchestre 1er cycle** avec Nicolas GATEAU
- **Orchestre Adultes** avec Nicolas GATEAU, le vendredi soir de 20 h à 21 h 30. Cet orchestre vous est ouvert si vous pratiquez un instrument à vent, clavier ou percussions et que vous aimez pratiquer la musique en amateur et dans la bonne humeur ! Il est ouvert aussi à tous les jeunes à partir de 14 ans, niveau milieu cycle 1.
- **Groupe de Musiques Actuelles** avec Daniel BALAGUER. Ce groupe sera créé pour les amateurs ayant envie de jouer des ***musiques actuelles.*** Sont sollicités, les instruments à vent, les percussions, les cordes amplifiées, les voix...

Pour les inscriptions, remplir le tract disponible en Mairie ou joindre la directrice Madame Cécile BENOIT au 03 85 20 53 66 ou par courriel : ecole-musique@sance.fr.

École maternelle

De la neige jusqu'aux genoux…

Partis de SANCÉ en car et sous les nuages, les enfants des grande et moyenne sections de l'École Maternelle ont eu une bonne surprise en arrivant à Autrans dans le Vercors : 50 cm de neige fraîche et un beau ciel bleu.

Ce séjour de quatre jours à la montagne du 25 au 28 Mars 2008 avait été organisé depuis plusieurs mois par l'équipe enseignante : un projet pour apprendre à mieux vivre ensemble, développer son autonomie, découvrir et pratiquer le ski, une nouvelle activité sportive pour les grands, découvrir un nouvel environnement pour les moyens.

Les matinées étaient consacrées à la musique avec des intervenants de qualité et surtout un équipement instrumental complet : balafons, djembés, bâtons de pluie et percussions. Après une découverte des instruments et beaucoup d'intérêt, chaque classe a interprété les musiques d'un spectacle musical présenté aux copains. La chorale qui réunissait tous les enfants présents nous a permis d'apprendre des chants originaux qui résonnent encore dans l'école.

Et puis, grand branle-bas…pour les grands, il était l'heure de s'équiper pour profiter de la neige ! Des chaussures dépareillées, des bonnets enfouis sous les anoraks, des gants mélangés…dur de s'organiser tout seul à 5 ans ! très vite, tout rentrait dans l'ordre pour profiter des joies du ski avec bien des chutes mais beaucoup de rires : il faisait si bon de tomber dans cette neige toute fraîche même après avoir écouté les conseils de Jean-Michel et Maurice, les deux moniteurs.

Beaucoup d'enfants n'avaient jamais vu autant de neige et, pour les moyens, marcher en s'enfonçant jusqu'aux genoux, c'était une grande première. Les récentes chutes de neige ont rendu un peu difficile la recherche de traces et d'indices d'animaux, mais Sandrine, l'animatrice, a pu montrer aux élèves des éléments trouvés quelques jours plus tôt. L'après-midi, le champ, à côté du centre, raisonnait du rire des enfants qui dévalaient les pentes sur leurs «pelles». Et puis, il y a eu la découverte d'une ferme de montagne avec les chèvres et les vaches …et la dégustation du lait qui vient d'être tiré.

Enrichis de nouvelles expériences, les enfants sont rentrés avec beaucoup de souvenirs ; mais prendre la douche avec les copains, partager la même chambre ou consoler celui qui pleurait parce qu'il ne retrouvait plus son doudou la nuit… «c'était drôlement bien», assure Sarah !

Un grand merci à la commune de SANCÉ, au Sou des Écoles, qui ont participé au financement de ce projet, ainsi qu'aux parents qui ont apporté leur contribution à la coopérative scolaire. Merci aussi à Justine et Monsieur Philippe GAGET (nos 2 photographes) ainsi qu'à Jeanine qui ont aidé les deux maîtresses, Marie-Françoise GAIRE et Christine STAPPERFENNE avec beaucoup d'efficacité de jour comme de nuit.■

Centre Communal

d'Action Sociale

A chaque élection municipale, le conseil d'administration du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) est renouvelé. Il est composé de huit administrateurs, dont quatre élus au sein du conseil municipal et quatre nommés par arrêté du Maire suite à une procédure réglementaire. Pour votre information, la composition est la suivante :

- Monsieur Roger MOREAU, Maire, est président de droit
- Madame Françoise BAJARD, Maire adjointe, chargée des affaires sociales, élue vice-présidente du C.C.A.S lors de la première réunion du 14 mai dernier
- Mesdames Denise CUBA, Isabelle DE ARAUJO et Maryline GAUTHIER, membres élus au sein du conseil municipal.
- Mesdames Nicole BADINAND, Patricia DELON, Valérie PIGUET et Monsieur Antoine GONZALEZ sont des membres nommés par arrêté du maire en tant que personnes qualifiées.

Le C.C.A.S est chargé de l'instruction d'aide légale obligatoire (obligation alimentaire, dossier et suivi d'insertion…) ou facultative (aides financières individuelles aux familles ou aux personnes âgées….). De plus, il organise le repas de fin d'année offert aux personnes de plus de 70 ans et la distribution des colis.

D'autre part, il organise, si nécessaire, des études de besoins dans tous les domaines sociaux, pour tous les âges de la vie et peut être amené à proposer des améliorations gérées par le conseil municipal ou lui-même.

Il est enfin un relais d'informations relatives aux affaires sociales et plus largement à la vie quotidienne.

Vous pouvez vous adresser au C.C.A.S et spécifiquement à Madame Françoise BAJARD en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie. Vous serez reçu le plus vite possible et orienté si besoin vers un professionnel du travail social ou un organisme compétent selon le domaine.

TÉLÉPRÉSENCE 71

Téléprésence 71 est un dispositif de télé assistance nécessitant :

- un réseau de deux à quatre personnes, proches, voisins, amis ou famille, susceptibles d'intervenir rapidement en cas d'appel
- Un transmetteur branché sur la ligne téléphonique et le secteur, équipé d'un haut-parleur et d'un micro amplifiés
- Une alarme étanche (bracelet ou pendentif) permettant l'envoi d'un signal à une centrale d'écoute par pression sur le bouton d'appel.
- Un abonnement mensuel de 23€ (au 1er janvier 2008) et des frais de mise en service à l'installation d'un montant de 55€.

La prise en charge financière totale ou partielle est possible sous conditions.

Pour en savoir plus,
Téléprésence 71 au 03 85 39 52 42

QUELQUES CONSEILS EN CAS DE FORTE CHALEUR

Veillez à la température du logement :

- Pour savoir s'il faut favoriser ou arrêter l'échange entre l'air chaud ou froid, placez un thermomètre à l'intérieur du logement et un autre à l'extérieur, à l'abri du soleil. Si la température extérieure est inférieure à celle du logement (le soir, la nuit, le matin le plus souvent), ouvrez les fenêtres pour faire des courants d'air. Dans le cas contraire, **FERMEZ** fenêtres et volets pour ne pas faire **ENTRER LA CHALEUR**.

Vous pouvez également :

- Brancher un ventilateur et brumiser votre corps pour vous rafraîchir et vous apaisez
- Installer un rafraîchisseur ou un climatiseur, mais cet investissement onéreux peut poser d'autres problèmes : de santé (rhinite, sinusite…) ou écologique (augmentation significative de la consommation d'électricité).

Hydratez votre corps :

L'organisme a besoin de **1,5 à 2 litres d'eau par jour**. En cas de forte chaleur, l'eau est éliminée par la transpiration (plutôt que par les urines) avec pertes de potassium et de magnésium.

Pour vérifier votre quantité d'eau bue par jour, préparez 1 ou 2 bouteilles d'eau à consommer obligatoirement .

Si vous urinez moins, vous n'avez pas assez bu. Augmentez alors le volume d'eau, mangez des fruits, ce qui permet une recharge en minéraux. Brumisez de l'eau ou prenez des douches régulièrement pour refroidir votre corps et empêcher une trop grande perte d'eau par transpiration. (Veillez aussi à ne pas laisser couler l'eau trop longtemps, car généralement, en période de canicule, il y a restriction d'eau).

Plan canicule :

Le plan canicule est mis au point par le gouvernement et repose essentiellement sur le déclenchement d'une alerte par Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, après analyse de la situation météorologique. Les Maires doivent tenir à jour la liste des personnes âgées de 65 ans et plus ou des personnes reconnues officiellement handicapées, vivant à leur domicile et ayant expressément demandé leur inscription sur le registre des personnes vulnérables en cas de canicule. Si vous vous sentez dans ce cas, vous pouvez demander à figurer sur ce registre ou si vous désirez signaler une personne fragile, isolée (son accord est obligatoire), vous pouvez vous faire connaître au secrétariat de Mairie en appelant au 03 85 20 53 60. Une fiche de renseignements, à compléter, vous sera alors adressée pour confirmer l'inscription et permettre l'organisation des appels de l'été 2008.■

École élémentaire

Séjour à Sausset-les-Pins

La classe de CM2 est partie de Mâcon, le lundi 19 mai à 6 h 53, pour un séjour à Sausset-les-Pins.
A l'arrivée, nous avons été accueillis par nos monitrices Marine et Manu au centre UFOVAL « La Côte Bleue ».
Après un délicieux repas préparé par Yann, nous sommes allés à la recherche « du crabe enragé ».
Les jours suivants, nous avons fait de la voile (optimiste et pico) avec Jacky et Marco.
Le dernier jour, nous devions reconnaître des plantes (genêt, chêne kermesse…) dans la Garrigue.
Nous sommes repartis avec d'excellents souvenirs et 1h30 de retard !!!
Nous remercions le Sou des Écoles, la Mairie…pour le financement de ce séjour et nos accompagnatrices Marie, Sylvie et la maîtresse.■

Les élèves de CM2

La pétanque sancéenne
Encore titrée cette année

• Clément Duvernay champion

Lors du championnat de Saône-et-Loire tête à tête des jeunes, la Pétanque Sancéenne était représentée par 14 joueurs.

En minimes, Baptiste TERRIER, pour son premier concours en tête à tête, perd en finale devant Maxime GRANDSOING de Marnay 13-11. Ce dernier ayant déjà gagné le titre la semaine dernière en doublette. Une finale de toute beauté où Baptiste, après avoir mené 2-0, a fait la course derrière jusqu'à 5-11 et a du enlever 4 boules de gagne consécutivement. Avant d'en arriver là, il a remporté son quart 13-8, puis 13-12 en demi-finale. Pour Baptiste COULAUD et Benoît CARNEIRO, ils ne sont pas sortis des poules.

En cadets, avec 6 joueurs, le club espérait au moins des places d'honneur. Malheureusement Benjamin VERMOREL, Lucas BONNET perdaient juste après les poules et Romain LANGLET perdait en quart de finale 13-8 après une excellente partie.

En juniors, 5 joueurs étaient inscrits. Jonathan LANGLET et Sullivan RAVAT perdaient la partie juste après les poules, seuls Clément DUVERNAY et Alexis LITAUDON continuaient pour se rencontrer en finale. Victoire de Clément 13-3 malgré un bon début de partie d'Alexis qui menait 3-0, puis il a eu l'opportunité d'un 6-0, mais n'a pu le réaliser. Ensuite, Clément a déroulé pour obtenir le seul titre qu'il lui manquait. Une nouvelle fois, Alexis obtient le titre de vice champion, soit son cinquième en quatre ans.

• Quatre équipes qualifiées au Championnat de Bourgogne :

Le week-end des 3 et 4 mai, la Pétanque Sancéenne a organisé, pour la première fois, pour le compte du comité de Saône-et-Loire, les championnats doublettes mixtes et triplettes jeunes, catégories minimes, cadets et juniors, au Parc des Expositions de Mâcon réunissant environ 500 joueurs sur deux jours.

Les équipes réunies

Au niveau sportif, le club a perdu ses titres de champion minimes et vice champion cadets, mais il a quand même qualifié quatre équipes sur six engagées pour le championnat de Bourgogne. Deux équipes s'inclinent en demi finale, une en minimes, la triplette Baptiste COULAUD, Benoît CARNEIRO et Baptiste TERRIER 6-13, et l'autre en cadets, composée de Laura PONS, Lucas BONNET et Lucas DUVERNAY 5-13, mais se qualifient pour le Bourgogne. Deux autres équipes les accompagneront, en cadets, celle de Benjamin VERMOREL, Romain LANGLET et Kevin LONJARET après une victoire 13-10, et la triplette juniors représentée par Amélie VERMOREL, Jonathan LANGLET et Ludovic DROIN grâce à sa victoire 13-12.

Déceptions cependant pour la triplette Alexis LITAUDON, Sullivan RAVAT et Clément DUVERNAY qui n'a pas pu sortir des poules, ainsi que la doublette mixte composée d'Audrey MODET et Moustapha RHOUIBA dit «Mous».

Au niveau organisation, par contre l'objectif a été atteint. Cette manifestation s'est parfaitement déroulée dans une excellente ambiance et grâce aussi à l'aide des joueurs ou parents de joueurs du club, du prêt de matériels par les clubs de Charnay-lès-Mâcon et Mâcon. Une mention spéciale est à adresser à la commune de SANCÉ qui a tout fait pour que cet événement sportif soit une belle réussite.

• Les cadets vice champions de Bourgogne

Les juniors composés de Amélie VERMOREL, Jonathan LANGLET et Ludovic DROIN perdent en barrages 13-5, ainsi que l'équipe cadets composée de Laura PONS, Lucas BONNET et Lucas DUVERNAY 12-13.

Quant aux minimes, représentés par Baptiste COULAUD, Benoît CARNEIRO et Baptiste TERRIER, ils perdent en demi finale 12-13 après avoir eu deux fois les boules pour gagner. Bien dommage, car ils avaient la possibilité d'accéder en finale. Enfin, en cadets, l'équipe composée de Benjamin VERMOREL, Romain LANGLET et Kevin LONJARET s'incline 6-13 en finale.

Des regrets quand même, car deux équipes avaient largement les moyens d'être championnes et d'accéder comme il y a deux ans au Championnat de France.

Le bilan sportif de ces championnats est, malgré tout, globalement positif avec un titre de vice champion cadets et une demi-finale en minimes. Ce dimanche aurait pu être encore plus beau si la chance avait été un peu du côté de SANCÉ et ainsi permettre au club de qualifier pour la troisième année consécutive une équipe de jeunes aux «France».

• La Pétanque Sancéenne à l'heure internationale

Pour la troisième année consécutive la Pétanque Sancéenne a déplacé ses jeunes à Valence, sur le plus grand national de France qui, d'ailleurs, est passé international cette année. Cette compétition affichait quasiment complet dans les trois catégories.

Sur les cinq équipes engagées, quatre ne sortiront pas des poules. En minimes, Baptiste COULAUD, Benoît CARNEIRO et Baptiste TERRIER. En cadets, Laura PONS, Lucas BONNET et Lucas DUVERNAY, puis, encore en cadets, Benjamin VERMOREL, Romain LANGLET et Kevin LONJARET et en juniors, Amélie VERMOREL, Jonathan LANGLET et Ludovic DROIN.

La seule équipe qui est sorti de sa poule, pourtant difficile, passant par les barrages a été la deuxième équipe juniors composée de Alexis LITAUDON, Sullivan RAVAT et Clément DUVERNAY.

Cet international regroupait six nations : deux équipes tchèques, deux équipes turques, deux équipes espagnoles, une équipe tunisienne, une équipe slovaque, et bien sûr, l'équipe de France composée de Dylan ROCHER (2 fois champion du monde jeunes, 1 fois champion d'Europe jeunes, 2 fois champion de France, vainqueur d'une dizaine de nationaux jeunes et seniors, une dizaine de participation au championnat de France, vice champion de France triplette seniors 2007, et 1er au classement national des seniors) et tout cela à tout juste 17 ans, Florent COUTANSON (champion d'Europe 2006, de nombreuses fois champion de la Loire, de nombreuses participations au championnat de France et champion de la Loire individuel seniors en 2006, vainqueur d'une dizaine de nationaux jeunes) et Vianey MOUREAU-FONTAN (le nouveau de l'équipe plusieurs fois champion des Pyrénées-Atlantiques en jeunes, plusieurs participations au championnat de France, vainqueur de quelques nationaux dont le dernier en date à Bourg-Saint-Andéol en 2008).

Après la sortie des poules, parcours presque sans faute de la seconde équipe sancéenne juniors : seizième de finale 13-5 contre une équipe de l'Ain, huitième de finale 13-0 contre une équipe de la Loire, quart de finale 13-3 contre une équipe de Rhône-Alpes (vainqueur du national d'Annecy), demi-finale 13-11 contre une équipe de Côte d'Or (champion de leur département). Une partie indécise, où SANCÉ a toujours été mené, chaque équipe jouant une mène sur deux et encaissant à chaque fois trois ou quatre points.

Et en finale, la jeune équipe de SANCÉ, en mal de résultat cette saison, s'est retrouvé face à l'équipe de France avec leur imposant palmarès. Un peu de frayeur car l'équipe de France n'avait pas encaissé plus de trois points pendant les parties de cet international. Première mène en faveur de SANCÉ, l'équipe de France pointe en premier, Sullivan RAVAT fait une prise au chaud, Dylan ROCHER fait deux casquettes et en fin de mène SANCÉ marque trois points. Les évolutions du score 3-0, 3-0, 3-0, 3-2, 6-2, 8-2, 8-4, 8-4, 8-6, 8-6, 8-12, 8-13. Après avoir mené pendant plus d'une heure, SANCÉ encaisse malheureusement une mène de six, sans doute par manque d'audace.

Quoi qu'il en soit, un remarquable parcours pour les jeunes de la Pétanque Sancéenne. Cerise sur le gâteau, en plus des superbes lots offerts à nos jeunes, lors de la remise des récompenses, le responsable de l'équipe de France François GALVEZ a invité Michaël MODET, éducateur et président de la Pétanque Sancéenne, ainsi que son équipe, à participer au tournoi International de Barcelone. Les propos de François GALVEZ «vous avez fait preuve d'un bon niveau de jeu et surtout d'un comportement irréprochable» ont été droit au cœur des dirigeants de SANCÉ qui ont immédiatement accepté l'invitation.■

La triplette cadets

La triplette minimes

L'equipe juniors de Sancé à droite et l'équipe championne à gauche

Amicale sportive
Sancé Basket

La saison a été longue et difficile pour la première année du président Michel MAILLET, qui a succédé à Christophe NILLON, celui-ci ayant souhaité prendre un peu de repos après dix années consacrées au basket.

Les jeunes, comme chaque année, ont surtout cherché à progresser et à se faire plaisir, comme il est d'usage à SANCÉ ! Pas de titre, mais la participation de plusieurs équipes aux poules hautes du championnat départemental. L'avenir peut sembler assuré, si ce n'est que les études éloignent de plus en plus les jeunes et qu'il est difficile de les garder à SANCÉ.

Du côté des seniors, les Masculins 1 ont beaucoup souffert en championnat régional, perdant plusieurs matches de trois ou quatre points, ce qui est toujours rageant, mais ils ont quand même réussi à assurer leur maintien. Les seniors féminines, avec quelques problèmes d'effectif, ont elles aussi du mal à rajeunir et ont connu une saison faite de hauts et de bas, se maintenant cependant au plus haut niveau départemental.

La grande satisfaction est venue des Masculins 2, unissant quelques glorieux anciens et des jeunes issus des cadets champions l'an dernier. Cette équipe monte en promotion départementale, et atteint la finale de la coupe départementale. Beau résultat qui en appelle d'autres pour l'année à venir.

Les manifestations ont bien marché, avec un petit bémol pour la soirée dansante, qui mériterait plus de succès, vu sa qualité.

Rendez-vous à la rentrée pour les nouvelles aventures du basket. Des places sont encore disponibles dans la plupart des équipes. Des entraîneurs et des dirigeants seraient également les bienvenus au sein d'une équipe qui s'essouffle! Pour plus de renseignements, contacter Monsieur Michel MAILLET au 03 85 20 24 02.

L'Amicale Sportive Sancé Basket souhaite à toutes les Sancéennes et à tous les Sancéens d'excellentes vacances.■

Les seniors masculins 2 ont accompli une magnifique saison

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS
du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2008

Mesdames Isabelle DE ARAUJO et Christiane ROGIC étaient excusées.
Madame Christiane ROGIC avait donné pouvoir à Monsieur Gilles JONDET.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

➜ **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 mars 2008,

➜ **ATTRIBUE** les subventions communales 2008 suivantes :

Amicale des Chasseurs	1 200.00 €
Amicale des Chasseurs - Subvention 14 juillet 2007	100.00 €
Amicale Sancé Basket	1 504.00 €
Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais	743.00 €
Association Sportive Sancéenne	1 500.00 €
Aux Couleurs du Temps	400.00 €
Chorale Si l'on chantait	600.00 €
Club de la Tour	769.00 €
Comité de Jumelage	1 200.00 €
Comité de Jumelage - Subvention exceptionnelle	1 800.00 €
Entr'Aide Paroissiale	935.00 €
F.N.A.C.A - Comité local	335.00 €
Jet Ski Club du Val de Saône	200.00 €
Karaté Club (École des 3 énergies)	300.00 €
La Pétanque Sancéenne	250.00 €
La Pétanque Sancéenne - Subvention exceptionnelle	1 000.00 €
Sancé Football Club	1 269.00 €
Sancé Rock Club	258.00 €
Sancé Tennis	1 135.00 €
Sou des Ecoles	2 004.00 €
A.C.F.A - B.T.P Autun	250.00 €
A.C.F.A - B.T.P Dijon	50.00 €
Centre Interprofessionnel de formation Lameloise	150.00 €
E.R.E.A (Établissement Régional d'Enseignement Adapté)	50.00 €
Maison familiale rurale Montluel	50.00 €
Maison familiale rurale Pont-de-Veyle	50.00 €
P.E.P 71 (Pupilles de l'Enseignement Public)	160.00 €
A.D.M.R Section de Mâcon	310.00 €
A.D.O.T (Association pour le don d'organes)	100.00 €
Amicale des Secrétaires de Mairie de l'Arrondissement de Mâcon	50.00 €
A.P.F (Association des Paralysés de France)	160.00 €
Arc-en-ciel	80.00 €
A.S.S.A.D (Association de Soins et Services A Domicile)	500.00 €
A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)	150.00 €
Banque Alimentaire	100.00 €
C.L.E.M (Centres de Loisirs Educatifs en Mâconnais)	150.00 €
C.L.E.M (Centres de Loisirs Educatifs en Mâconnais) pour C.L.S.H4	389.00 €
Croix Rouge Française	160.00 €
D.D.E.N (Délégués Départementaux de l' Éducation Nationale)	50.00 €
Les Restos du Cœur	310.00 €
Centre de recherche contre le cancer Georges Leclerc à Dijon	160.00 €
Ligue départementale de lutte contre le cancer	160.00 €
Office National des Anciens Combattants	80.00 €
Papillons blancs	310.00 €
Présence	150.00 €
Prévention Routière	80.00 €
Telethon (A.F.M)	150.00 €
Veuves Civiles de Saône-et-Loire	160.00 €

➜ **DONNE** délégation au Maire en vertu de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

➜ **ACCEPTE** le devis du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire pour les travaux d'éclairage public concernant l'aménagement du Carrefour Beausoleil

➜ **RETIENT** la proposition de Groupama pour l'assurance «dommages ouvrage» concernant la transformation des anciens ateliers communaux en trois logements, Impasse de Veyle

➜ **APPROUVE** le changement du siège social du Syndicat Intercommunal de Cylindrage de Mâcon Nord qui est désormais transféré à la mairie de CLESSÉ.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2008

Mesdames Françoise BAJARD et Maryline GAUTHIER étaient excusées.
Madame Françoise BAJARD avait donné pouvoir écrit à Monsieur Henri VOUILLON.
Madame Maryline GAUTHIER avait donné pouvoir écrit à Monsieur Roger MOREAU

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

➜ **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2008

➜ **DRESSE** la liste de vingt quatre contribuables sancéens proposés pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs ; les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés par le Directeur des services fiscaux à partir de cette liste

➜ **APPROUVE** l'avenant au marché de travaux de l'entreprise Bragigand pour la réhabilitation des anciens ateliers communaux, en trois logements locatifs, Impasse de Veyle

➜ **AUTORISE** le Directeur de la S.E.M.A Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud, en sa qualité de mandataire, à signer des avenants concernant les études préalables à la création de la Z.A.C du Centre Bourg

➜ **DECIDE** de louer les instruments de musique nouvellement acquis (un trombone enfant et un saxophone baryton) par l'intermédiaire de l'École de Musique Municipale

➜ **APROUVE** le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de SANCÉ, présenté par Monsieur Henri VOUILLON, Maire Adjoint. Ce document fait ressortir le coût de la part assainissement collectif à 1,7319 € le mètre cube, soit une hausse de 8,98 % par rapport à l'année 2006 (1,5892 € T.T.C). Cette hausse importante est due à une nouvelle redevance instaurée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse pour venir en aide aux collectivités pour des travaux de modernisation des réseaux de collecte. Le prix de revient du mètre cube d'eau potable à la charge des abonnés de la Commune de SANCÉ et qui intègre toutes les composantes, s'élève pour 2007, à 3,5475 € le mètre cube, soit une baisse de 1,34 % par rapport à 2006 (3,5959 € T.T.C)

➜ **DONNE** son accord de principe à la S.E.M.CO.D.A (Société d'Économie Mixte de COnstruction du Département de l'Ain) pour la vente des vingt deux logements de l'ensemble immobilier "rue de la Fontaine", sachant que les occupants en place sont prioritaires pour acquérir leur logement mais, s'ils ne sont pas intéressés, ils resteront locataires aux conditions actuelles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2008

Madame Françoise BAJARD était excusée, elle avait donné pouvoir écrit à Monsieur Henri VOUILLON.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

➜ **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 mai 2008

➜ **APPROUVE** les avenants au marché de travaux pour l'aménagement de trois logements locatifs communaux dans la Résidence de la Roche, 4, rue de la Roche

➜ **INSTAURE** la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de transport de gaz sur le territoire communal et en **FIXE** le montant

➜ **ACTUALISE** le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les réseaux de téléphonie

➜ **PROCEDE** au tirage au sort de trois jurés d'assises pour l'année 2009, à partir de la liste électorale

➜ **ACCEPTE** les devis du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire pour les travaux d'éclairage public concernant la rue de la Fontaine, la rue de la Roche et l'allée de la Roche

➜ **PRENDS CONNAISSANCE** du dossier sur la construction de la future maison des associations.

Ramassage
des encombrants

Le **S.I.C.T.O.M** (**S**yndicat **I**ntercommunal pour la **C**ollecte et le **T**raitement des **O**rdures **M**énagères) du Mâconnais informe la population de SANCÉ qu'un ramassage d'encombrants aura lieu le ***vendredi 29 août 2008***.

Les objets seront collectés en bordure de la voie publique sur appel téléphonique au **0 800 100 544** (n° vert du S.I.C.T.O.M).

La collecte commencera à partir de 5 h 30 et se terminera vers 13 h. C'est pourquoi, il est demandé de sortir les encombrants la veille au soir.■

Plate-forme de stockage
des déchets verts

Dans le numéro 40 de «SANCÉ échos», nous rappelions l'incivisme de certaines personnes qui déversent toutes sortes d'objets, autres que des déchets verts. Personnes irrespectueuses du travail de ceux qui s'appliquent à construire tous ces lieux de dépôt dont le coût est supporté par tous les citoyens, mais aussi envers les particuliers qui trient consciencieusement.

Malgré plusieurs recommandations, les incivilités ont continué avec des dépôts sauvages de diverses marchandises incompatibles avec la bonne gestion de la plate-forme qui permettait la production d'un compost labellisé répondant à la certification «Écolabel Écologique» que la société AWT, exploitant de la plate-forme pour le compte du **S.I.C.T.O.M** (**S**yndicat **I**ntercommunal pour la **C**ollecte et le **T**raitement des **O**rdures **M**énagères) du Mâconnais, avait obtenu.

Malgré plusieurs demandes formulées par la commune pour maintenir cet emplacement, le S.I.C.T.O.M vient d'officialiser ***la fermeture définitive au 30 septembre 2008.***

Ce service rendu aux habitants de SANCÉ et de Sennecé-les-Mâcon s'achève, il pénalise très fortement celles et ceux qui ont jusqu'à maintenant utilisé cette plate-forme dans le respect de l'environnement et qui ont fait l'effort de trier les végétaux stockés. Ce manque de civisme vient narguer certains administrés qui se font un honneur d'avoir une conduite exemplaire en matière de tri et d'élimination des déchets.■

Calendrier
des manifestations

AOÛT

- **Samedi 30 : Concours de pétanque organisé par Sancé Football Club.**
- **Samedi 30 et dimanche 31 : Rencontre du Comité de Jumelage de Sancé avec celui du Vernet-la-Varenne. Accueil des Vernetois à Sancé.**

OCTOBRE

- **Samedi 4 : Dîner dansant organisé par l'Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais.**
- **Samedi 18 : Thé dansant organisé par la F.N.A.C.A.**
- **Dimanche 26 : Loto organisé par Sancé Football Club.**

TRI SELECTIF

Un petit rappel pour préciser que les **P.A.V** (**P**oints d'**A**pports **V**olontaires) installés sur le parking du Groupe Scolaire sont exclusivement réservés aux riverains du quartier.

Un geste pour vous,
un geste pour tous

« Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde »
Mahatma Gandhi (1869-1948)

L'école

➜ **J'aère la classe.**
Une ventilation nécessaire : Une salle de classe sans système de ventilation, remplie d'élèves pendant plusieurs heures devient peu à peu irrespirable. Il est bon de penser à ouvrir régulièrement les fenêtres, afin de faire le plein d'oxygène ! Bien sûr, en hiver, il faut faire attention à ne pas perdre toute la chaleur : 10 minutes d'aération suffisent.

➜ **J'y vais à pied ou à vélo.**
Une affaire qui marche : Se rendre à pied à l'école est une agréable promenade : elle a l'avantage de détendre les enfants, ce qui les rend plus réceptifs à l'enseignement. Les parents peuvent en profiter pour organiser un « pédibus » ou un « vélobus » : à tour de rôle, ils accompagnent et prennent en charge tous leurs enfants, à pied ou à vélo. Tous ces exercices sont aussi bons pour l'environnement que pour la santé.

➜ **Je goûte au naturel.**
Éduquer au quotidien : Un goûter pour l'école doit être pratique à transporter. Pourtant, il ne faut pas habituer un enfant aux produits jetables. Il est tout aussi pratique de remplacer une brique de jus de fruits par une gourde, et des biscuits conditionnés en portions individuelles par une boîte réutilisable.

➜ **Je choisis mes fournitures.**
Résister aux modes : Un cartable est souvent soumis à rude épreuve : autant qu'il soit solide pour pouvoir durer plusieurs années, et réglable pour s'adapter à la taille de l'enfant. La recherche de produits durables peut aussi s'appliquer à la trousse ou aux classeurs.

➜ **J'utilise moins de papier.**
Recto et verso : Le papier est utilisé tous les jours à l'école. Sa production coûte cher à notre planète, donc il faut chercher par tous les moyens à l'économiser. Une bonne solution pour diminuer de moitié sa consommation : écrire des deux côtés d'une feuille (par exemple pour les brouillons).
Un projet utile : Et pourquoi ne pas apprendre à recycler le papier ? C'est peut-être une excellente occasion d'allier pédagogie et écologie ! Une recherche sur le Net en associant «recyclage + papier» vous donnera des pistes à suivre. (1 tonne de papier recyclé = 1,5 tonne de papier récupéré et 30 000 litres d'eau). ■

Des gestes qui comptent pour notre planète !

Chorale
si l'on chantait

Ils sont une bonne quarantaine d'hommes et de femmes de tous âges qui aiment à se retrouver tous les lundis à 20 h 30 dans la salle de l'École de Musique Municipale de SANCÉ (à gauche de la Mairie) pour partager leur passion.

Vous les avez sans doute reconnus, il s'agit des choristes du groupe « Si l'on Chantait » et vous les avez sûrement déjà entendus lors de l'un de leurs concerts ou à l'occasion de la Fête de la Musique. Vous avez également remarqué qu'il s'agit d'une bande de copains qui ne se prennent pas au sérieux, mais mettent tout leur cœur (chœur) dans l'exécution des œuvres, de styles très variés, guidés par leur chef bien-aimé Nathalie BETAIMI qui les dirige avec professionnalisme, patience et beaucoup d'amitié.

La rentrée de la chorale est fixée au **lundi 15 septembre à 20 h 30** à l'École de Musique Municipale et ses portes sont grandes ouvertes pour accueillir les amateurs qui voudraient rejoindre le groupe.

Point n'est besoin d'être musicien, il suffit d'avoir envie de chanter (juste...) et d'être assidu aux répétitions et aux concerts. ■

Une fête réussie
pour les classes en 8

Fête de village, conviviale et bien organisée, c'est ainsi que Monsieur Roger MOREAU, Maire, et les participants ont qualifié la journée des conscrits du samedi 19 avril.

Après un temps de recueillement sur la tombe de Jérémy HUGUET, Loïc MARC, le jeune président, entouré de ses copains, Adrien, Michel, Pierre et Olivier rejoignait le cortège en formation sur la place Yves HALL.

Conduit par Monsieur Jean BONIFAS, porte-drapeau, mais aussi conscrit en « 8 », le défilé emprunta la rue du Bourg pour se diriger vers l'Église au son des trompettes des plus jeunes, les 10 ans, très enthousiastes.

Après la bénédiction donnée par le Père Dominique AUDUC, les classards rejoignaient le monument aux morts pour déposer une gerbe. Loïc prit la parole récapitulant les années en « 8 ». Puis, il demanda à l'assistance de respecter une minute de silence en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui. Les drapeaux, portés avec solennité par la relève des 10 ans, s'abaissèrent au moment de la sonnerie aux morts, et, dans la foulée, l'orchestre de l'École de Musique Municipale de SANCÉ, sous la direction de Nicolas GATEAU joua la Marseillaise et l'hymne Européen.

Toutes les générations confondues ont ensuite posé autour de Monsieur le Maire, lui-même conscrit, pour immortaliser cette journée souvenir. Puis le vin d'honneur, offert par la commune, rassembla tout le monde dans le hall d'entrée de la Salle des Fêtes, avant le banquet préparé par le traiteur « la Marmite » et animé par le disc jockey SAM. Près de cent vingt participants, dont une quarantaine de conscrits prirent place à table.

Loïc MARC, le dévoué président, remercia toutes les personnes qui l'avaient soutenu et aidé dans la préparation de cette grande et belle journée. Un grand merci à Monsieur Antoine GONZALEZ secrétaire de l'association, à Renée et Adrien RAGONNEAU ses grands parents, et à ses parents Geneviève et Jean-Pierre, sans oublier les jeunes de 10 ans.

On ne peut que souhaiter à la classe en « 9 » une aussi belle réussite l'année prochaine. ■

Comité de jumelage
Sancé - Le Vernet

Depuis 1985, les rencontres avec nos amis Vernetois* sont devenues incontournables. Ils seront parmi les Sancéens samedi 30 et dimanche 31 août 2008

Au programme :

- *samedi soir :*
  - repas dansant animé par Jean Paul SALLET
- *dimanche : Ville de Charolles*
  - matin : visite de l'espace muséographique, suivi d'une dégustation de viandes
  - repas de midi à la Maison du Charolais
  - après-midi : visite des vieux quartiers de la ville

Toutes les personnes, (jeunes et moins jeunes) qui souhaiteraient profiter d'un bon moment de convivialité, sont invitées à retourner le coupon-réponse (en encart) avant le 8 août 2008 à la Mairie de SANCÉ. ■

Sancé Football Club

Tournoi du 1er mai 2008

Une journée magnifique pour ce désormais incontournable rassemblement de jeunes au Stade de la Grisière, existant depuis plus de 25 ans maintenant.

Une chance inouïe avec un soleil radieux, alors que la veille et les jours précédents, il tombait des trombes d'eau, ce qui a obligé les bénévoles du club à tracer à nouveau tous les terrains le matin du 1er mai.

57 équipes inscrites, toutes présentes au coup d'envoi, dans les catégories débutants, poussins, benjamins et 13 ans, soit plus de 500 gamins, dont plusieurs clubs du Lyonnais (Saint Genis-Laval avec trois équipes, Corbas avec deux), ainsi que les clubs régionaux, voisins et amis, ont assuré la réussite sportive de cette journée, suivie par un nombreux public.

Les membres du club du président François MASSEI tiennent à remercier particulièrement la commune de SANCÉ, représentée par son Maire, Monsieur Roger MOREAU, et son premier adjoint Monsieur Henri VOUILLON, pour la participation importante à la dotation du tournoi.

Chaque équipe a emporté une coupe, chaque joueur une médaille au logo du club, ainsi que des lots individuels. Un grand merci aux nombreux sponsors qui ont assuré la dotation de notre tournoi en offrant des lots ou en participant à l'achat de coupes et de médailles.

N'oublions pas la bonne soixantaine de bénévoles qui a permis la réussite de cette journée exceptionnelle.

Au plan sportif, de beaux vainqueurs avec Saint Genis-Laval en débutants, Corbas en poussins, Viré Lugny en benjamins et Hurigny en 13 ans.

Un chiffre pour terminer : 199 buts ont été inscrits par les débutants, pour 72 matchs joués !

Vive le football offensif, sans calculs, ni stratégie particulière.

Et bien entendu, rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2009.

Yoga

L'activité yoga 2007-2008 a été en progression avec vingt-cinq adhérents assidus au cours. L'année vient de s'achever dans la convivialité. Après notre assemblée générale, nous avons partagé un repas en commun ce lundi 23 juin dernier.

Nous sommes toujours très reconnaissants envers notre professeur Monsieur Jacky MALFILATRE, qui nous transmet son savoir-faire. Tous les exercices qu'il nous a proposés nous ont procuré, bien-être, détente et sérénité.

Pour la prochaine saison, les cours reprendront le lundi 8 septembre, dans la salle du bâtiment préfabriqué (cour du restaurant scolaire) situé 12 rue du Bourg, aux horaires habituels : les lundis à 9 h 15 ou 18 h 15. Il est à noter qu'un cours de découverte peut être offert.

Pour tous renseignements :
03 85 29 05 96
ou 03 85 38 79 01

Association

«Aux couleurs du temps»

Créativité et convivialité tout au long de l'année

Depuis quatre ans, l'association «Aux couleurs du temps» créée par Geneviève LETOURNEAU, présidente, et Corinne BROUSSARD, animatrice en loisirs créatifs et par ailleurs créatrice de bijoux, propose des ateliers tout au long des mois de septembre à juin, dans les locaux prêtés par la commune.

Ainsi, adultes et enfants, dès l'âge de 7 ans, peuvent s'initier à différentes techniques, telles que la peinture sur soie, sur porcelaine, sur tissu, sur verre, sur bois ou sur métal ou encore à la technique serviette, vernis craquelé, résine, tableau sur toile, modelage, mosaïque et bien d'autres encore.

Et l'on peut dire que le succès est au rendez-vous puisque de sept inscriptions la première année, l'effectif est désormais de trente neuf participantes réparties en quatre groupes : le 1er samedi de chaque mois de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45, le 2ème samedi de 9 à 12 h et le 1er lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

La particularité de ces ateliers est que pour une modeste somme versée pour le trimestre, tout le matériel est fourni, et chaque mois, Corinne s'efforce de varier les thèmes et les activités, toutes aussi appréciées les unes que les autres.

La période estivale se profilant à l'horizon, tous les groupes se sont retrouvés dernièrement autour d'un apéritif, afin de terminer l'année comme elle s'est toujours déroulée, c'est à dire dans une ambiance conviviale.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Corinne BROUSSARD au 06 12 53 57 65